

Le ministère des femmes
(leur charge de service) n'est pas in-
dépendant des considérations d'ordre
théorique q nous venons de faire.

En effet, les charismes permanents
aussi bien que les situations existen-
tielles que ~~les uns et les autres~~
aboutissent et rayonnent dans
des missions particulières qui sont
le substratum ou la réalité
humaine de ce qu'on pourra
appeler, plus juridiquement, les
différents ministères.

La "res" propre à la femme
dans le Mystère du Salut et, à
un autre niveau, son caractère
de "sacramentum" (pour employer
une analogie qui me semble

Fundação Cuidar o Futuro



fort heureuse) — (12 -) cont 2
(41, -)
les lignes qui nous guident dans
la découverte ou la précision de
son ministère.

Ce ministère va se diversifier
par rapport aux deux ordres de
réalités où se meut la vie hu-
maine — l'Eglise et le monde
(ou l'histoire). En effet, le Plan
du salut par lequel tout sera
réuni et réconcilié dans l'unité
finale avec le Christ glorieux, s'ac-
complit dans ce "entre-deux"
qui est ~~en même temps~~ ^{simultanément} le
de l'Eglise et du monde.

C'est de façon directe que
l'Eglise coopère à l'avènement
du Royaume. Comme l'a remar-
qué le Cardinal Montini dans un



discours au III Congrès Mondial de 3
l'Apostolat des laïcs, l'Eglise n'a
d'autre but que de se gérer à soi-
-même dans les œuvres de la foi et
de la charité.

Il en est autrement du monde
qui a, en son sein, une ambiva-
lence foncière et qui est traversé,
en toutes directions, par le péché.
Sa coopération au Royaume ne
va pas de soi mais devra être
traversée par la réalité rédemp-
trice de la Croix. Le monde donne
au Royaume sa matière et deve-
loppe, en son dynamisme in-
terne, les efforts vers l'intégrité
et l'unité dont l'avènement défi-
nitif du Royaume sera la consom-
mation. (49-141)



Pourrions-nous voir un 4
"ministère" propre de la femme
s'exerçant à l'intérieur de ces
deux domaines?



Pour ce qui concerne le monde,
je viens de dire très rapidement
ce en quoi le monde s'oriente
vers le Royaume. Y aurait-il
lieu de trouver là-dedans quel-
que chose de spécifique à la
femme? Nous voici sur un
terrain où nous devrions faire
appel à la psychologie, à la
sociologie, surtout. Les recherches
ici sont à peine ébauchées,
mais elles n'en sont pas moins
tentantes. Dans la réalité "profane"
elle-même, comment s'exerce

l'activité de la femme dans 5
la pleine conscience et le plein
épanouissement de son être propre?
Il y aurait de quoi réfléchir
depuis les grandes femmes de l'his-
toire jusqu'aux Valentinus de
~~notre temps!~~ l'espace!



Mais ce terrain étant extrême-
ment vaste nous allons plutôt
nous orienter vers le ministère
de la femme dans l'Eglise.

Il me semble important
de faire deux observations générales
l'une est le caractère imprécis
et même décevant que ça nous
présente une étude du ministère
de la femme. Il ne faut pas
s'en étonner — des éléments
d'ordre historique et sociologique

ayant la force de situations de 6
fait ont éparpillé ce ministère et
empêché de voir se dresser avec
netteté une intégration conciliante
de ce ministère à l'être même de
l'Eglise. L'être de la femme n'était
pas assez connu (était plutôt
méconnu!); des éléments boulever-
sants, entièrement nouveaux,
sont entrés dans son histoire et
ont affecté profondément sa posi-
tion; nous sommes encore loin,
en ce stade de notre civilisation,
de pouvoir voir clairement les
aspects qui relèvent de la contri-
bution propre de la femme.
Notre siècle est, à ce point de
vue, extrêmement riche,
les éléments qu'il nous



ont loin d'être systématiquement rangés et ordonnés.



Je suis convaincue que le ministère de la femme dans l'Eglise pose une problématique aussi nuancée et complexe que celle de l'implantation de l'Eglise dans les différentes cultures et civilisations ou celle de la rencontre de l'Eglise avec le monde de la science et de la technique.

Nous avons ~~les~~ trois domaines ou ~~lignes~~ d'orientation qui ne vont pas sans poser des questions de base à l'Eglise — ~~est~~ ^{est} à ces questions que l'on songe quand on dit que l'Eglise, dans son effort

de rénovation mis à jour par 8
le Concile, ne peut pas se définir
"in abstracto", dans sa nature in-
time, mais doit se définir aussi
dans une référence aux hommes
et au monde.

Récemment le P. Congar (50-3)
signalait que dans cette "transition
d'une Eglise en soi à une Eglise pour
les hommes", il y a 3 points sur
lesquels un effort doit être poursuivi.
Parmi ces 3 points (chacun
d'une immense signification et
richesse) je retiens celui qui
nous intéresse ici. Cet effort s'exercera
"dans la présentation qu'on fait
de l'Eglise, depuis les traités de théologie
jusqu'à la catéchèse et la
prédication, non comme un système



ou une structure juridique seule-9
ment, mais comme faite d'hommes
et englobant une anthropologie."
Et le P. Congar d'ajouter que "l'on
est encore loin de voir vraiment
l'Eglise comme Peuple de Dieu
consistant en ceux qui se conver-
tissent à l'Evangile : elle apparaît
encore trop comme consistant
dans la hiérarchie, les sacrements
et les institutions, alors que ce sont
là seulement des services d'une
conversion à l'Evangile
vivants et actifs".

Quando on lit ces ~~écrits~~
dans la perspective de la refl-
xion ^{catolique} contemporaine sur l'Eglise
(51), (52), (53) (pour ne citer que
quelques-unes de ces œuvres)



on comprend ce qui y est 10
inclus : une vision eschatologique
de l'histoire, une intégration du
mouvement du monde au dy-
namisme de croissance interne
de l'Eglise, une appréhension de
l'homme aussi dans sa tempo-
ralité, une intelligence plus
crue (et donc, plus riche, plus
libérée) de l'Évangile et de ses
valeurs, une revalorisation de
la vie par rapport à la struc-
ture, une compréhension glo-
sale des choses dépassant
un rationalisme étroit et à
portée juridique, un replace-
ment ^{d'ensemble} du Christianisme
dans la sphère du mystère

Fundação Cuidado Futuro



divin à l'œuvre dans le temps. 11

Cette tournure de pensée (axée et nourrie, d'ailleurs, par de multiples expressions de vie à toutes les latitudes) est encore "un effort à poursuivre." Elle est loin d'avoir imprimé à tous les aspects de la vie de l'Eglise le changement nécessaire. Ceci est particulièrement vrai de notre thème. Tandis qu'il y a des travaux nombreux soit sur la rencontre de l'Évangile avec des cultures complètement étrangères aux catégories ^{mentales} par lesquelles le Christianisme s'est exprimé dans le monde occidental, soit



la problématique de la 12
civilisation technique, il n'en
est pas de même que la femme
dans l'Eglise. ‡

Il me semble que le bref
annoncé du P. Congar fournit
à une éventuelle recherche
des repères solides : d'un
côté, ^{la vision de} l'Eglise comme Peuple
de Dieu, où l'aspect insti-
tutionnel revient à son rang
de "serVICES d'une conversion
à l'Evangile d'hommes
vivants et actifs"; de l'autre
côté, une vision de l'Eglise
englobant une anthropologie
c.à.d., une connaissance
de l'être humain dans la



réalité de son être tempo-¹³
rel, dans ces "formes d'être,
de paraître et d'exister", indi-
viduellement et collective-
ment.



Ce que nous avons dit dans
notre première partie se justi-
fie maintenant : une antro-
pologie de l'être humain est
une anthropologie de l'homme
et une anthropologie de la
femme. d'Eglise "faite d'hom-
mes" est une Eglise faite
d'hommes et de femmes.

Je crois, en plus, que j'inter-
prète adéquattement la pensée
du P. Congar en soulignant
que ce besoin d'une anthropolo-

que ne se justifie pas par 14
un raisonnement, disons, d'ordre
apologétique, mais, au contraire,
est requis par l'être même de
l'Eglise. ~~C'est-à-d.~~ La question
n'est pas de faire une anthro-
pologie pour que l'Eglise s'in-
téresse aux hommes mais
de voir ~~une~~ l'Eglise englobant
une anthropologie, e. à d.,
comment les hommes peuvent
apporter dans l'Eglise toute la
densité de leur être authenti-
que et "faire l'Eglise" (dans
la juste mesure où l'Eglise est
faite par les hommes, évidem-
ment).



Une Eglise faite ainsi d'hommes ¹⁵
réalité vivante, sera une Eglise
où tout être humain sera à
l'aise dans le plein épanouis-
sement de sa vérité existentielle.
En gloriant St. Paul nous dirions
que c'est une Eglise où il n'y
a plus ni blanc ni noir,
ni paysan ni ouvrier, ni hom-
me ni femme, non pas parce
qu'ils auraient cessé d'être ce
qu'ils sont mais parce que,
au contraire, ils ont été "englo-
bés" dans l'Eglise, ~~dans~~
~~leur être~~ tels qu'ils sont et,
~~ce qui~~ donc, dans l'égalité
foncière de membres de
l'Eglise.



Le ministère de la femme 16
dans l'Eglise peut donc être en-
visagé avec une ampleur et une
sérénité qui sont très différents
du climat de revendications ju-
ridiques et de certaines affirma-
tions selon lesquelles "la femme
sera plutôt l'auxiliaire" ! (48-225)

(Ou bien l'homme et la femme
sont tous les deux "auxiliaires"
(mais de qui?) et nous arrivons
à une Eglise de (meilleurs ou
bien on ignore tout ce qu'une
bonne anthropologie des sexes
a mis en lumière.) La plû-
part des oeuvres contemporai-
nes, quoiqu'en donnant
la femme une signification



très poétique au plan des 17
symboles et des chiffres, ris-
quent de se figer dans une
stricte conception juridique
de l'Eglise ~~la~~ dès qu'ils s'agit
de la réalité.



Dans une Eglise, comme
Peuple de Dieu, le ministère
de la femme est plutôt une
^{expression}
~~réalité~~ de vie qu'une forme ins-
titutionnelle, une multiplicité de
possibilités qu'un catalogage juri-
dique, une réalité vivante qu'un
symbole idéal. Voilà ce qu'une
conception de l'Eglise comme moyen
de salut aura de la peine à com-
prendre. Pour ceux qui ne retiennent
que cet aspect-là de l'Eglise la
question reviendra toujours à ne

ne cerner que les fonctions hiérarchi- 18
ques, en réduisant l'Eglise à sa réalité
périssable qui, elle aussi, passe
avec la figure de ce monde (51-).

Au contraire, ceux pour qui l'Eglise
est communion et institution et qui
voit l'institution au service de la com-
munion, donnaient une autre ampleur
au ministère de la femme.

Nous pouvons considérer (50 -
en l'Eglise ces éléments constitutifs:
"la prière, la participation aux offices
messianiques, la présence du St. Esprit
et de ses dons". ~~La prière et l'Esprit~~
^{Tous les roys}
~~(par lui seul la prière est possible,
d'ailleurs)~~ fonde et ce que, en Eglise,
est communion. La participation
aux offices messianiques est, en même
temps, le moyen — ce par
l'Eglise est institution.



Le ministère de la femme 19
est le service, la charge par où s'ex-
prime le charisme permanent qu'elle
a reçu de l'Église. Il est de même
le lien - par où une situation existen-
tielle personnelle devient une mission
à l'égard de la communauté. Ce mi-
nistère ne peut donc être établi par la
seule considération de l'histoire ou
de l'être canonique de l'Église, mais
exige la connaissance et le point de
départ de la situation et de la situation
existentielle de la femme.

Tout cela dans la perspective et
avec le seul but de la "croissance orga-
nique du Corps du Christ" (Eph. 4,).
Le ministère des chrétiens ne peut être
envisagé qu'orienté vers ce but et
repéré par cette croissance même.



L'Eglise qui nous engendre à 20
la vie de la grâce est l'institution,
si nous la regardons sous des caté-
gories humaines, mais elle est,
plus profondément "la mère des
vivants" (mater omnium gentes - Jean XIV).
Toute la Tradition est unanime à
la voir naître du côté du Christ
telle Eve naissant de la côte d'Adam.
Pour la plupart des Pères et tout au
long de la Tradition, continuée
jusqu'à la théologie contemporaine,
l'Eglise est la "Nouvelle Eve" (51.)
C'est d'elle que nous tous avons la
vie, c'est elle qui nous nourrit pour
la vie éternelle, c'est en elle que
nous trouvons fraîcheur et chaleur,
clairvoyance et amour. Elle est le
grand sein enveloppant tout le
réel, attentif à tout qui bouge et
vit dans le monde. Dans la



finale de la Parousie, ~~qui~~ en son 21
sein virginal ~~qui~~ sera résorbé le
monde pour devenir le Royaume
nouveau instauré pour toujours. Le
thème des faucilles nous de Dieu
avec l'humanité que la Bible nous
met, de forme pressante, sous les yeux,
vous fait d'un même coup, fils de
Dieu et enfants de l'Épouse. Cette
maternité de l'Église exprimée, à l'égard
du monde et dans des termes intelli-
gibles à ce monde, le soin paternel de
Dieu pour son Royaume. Ce que les
hommes ne comprendraient pas dans
le seul tête-à-tête avec Dieu, l'Église
le leur révèle dans son inépuisable
souplesse de mère. L'histoire de
l'Église contemporaine, en particulier
le pontificat de Jean XXIII, dévoile
~~de~~ fortement dans l'Église son
~~et~~ élément maternel.



Fundação Cuidar o Futuro

daus l'Eglise ce qui lie ^{les uns aux autres} les moments 23
de la présence du Christ daus l'Eclie-
ristie, ~~les uns aux autres~~.

Nous avons vu daus la femme
un charisme permanent : son attitude
maternelle face au monde. Et voilà
que ce charisme prend maintenant
daus l'Eglise, mère des vivants, le
caractère d'un ministère. Non q̄ la
femme soit en cela symbole ou
figure de l'Eglise. Non, je dirais
qu'elle est, ^{Fundação Cuidar o Futuro} son expression, en la
femme-mère, l'Eglise est mère des
vivants. Et la femme donne à la
grande maternité qui s'accomplit
daus l'Eglise son être même. À
l'homme revient l'acte ; à la
femme revient la durée ; la
femme, par son procédé psycho-
logique et spirituel à l'allure
maternelle, s'identifie à l'Eglise.



dans sa maternité. Elle lui fournit 24
le terrain, l'assimilation progressive de
la foi, le rayonnement des mystères.
Elle exprime sa compassion, sa tendre
sollicitude pour tous les êtres. Elle
subit les épreuves, elle endure le
temps nécessaire pour toutes les gesta-
tions de la grâce.

C'est peut-être dans ce domaine
que le ministère de la femme * est
plus net pendant les siècles.

Elle fournit à l'Eglise les condi-
tions humaines pour son historicité
même. Ce qu'en elle est liaison d'une
génération à l'autre, sauvegarde des
valeurs fondamentales, transmission
sans arrêt d'une réalité incorporée à
son être profond — tout cela est le
fond, le tissu, la durée où les
règles efficaces de la grâce peuvent
s'exercer. Le reconnaît-on ? En
comptes-nous composites ? Voilà où



est le problème. Sans trop minimiser ²⁵
la portée de ce que je viens de dire,
n'est-ce pas cela ce que reconnaît la
missiologie contemporaine en refusant
de donner le baptême là où le néophyte
n'a aucune condition ^{initiale} de persévérer dans
la foi? La femme avait dans la
société des hommes ce lieu de conti-
nuité, cette fécondité de la grâce aidée
dans un sein humain. (C'est cela que
~~disait~~ E. Steu en affirmant qu'à la
femme revient la sauvegarde des
valeurs religieuses.) (29.)

Fundação Cuidar o Futuro

Dans une page magnifique
le P. Lubac fait ainsi l'éloge de
l'admirable mère des vivants:

(51-238)

Mère chaste... féconde... universelle...
vénéralbe... patiente... attentive...
aimante... clairvoyante... ardente...
sage... douloureuse... forte



Ces mêmes attributs retentissent 26
dans l'étude de Dr. van Kersbergen
sur la portée culturelle et spirituelle
de la maternité (54-) Dans
son attitude maternelle, la femme
assure dans l'Eglise une fécondité
par où s'écoulent les flots de la
grâce. Pendant tous les siècles, les
femmes dans l'Eglise exercent
cette fécondité par tous les moyens.
L'histoire des ordres féminins atteste
de cette fécondité sous un angle
qui peut être sociologiquement
connue. Le concubinage pour
le concubinage a ouvert la voie à
d'innombrables congrégations femi-
nines qui, au-delà des caprices
fantasmes de leurs habits,
révèlent une fécondité se déversant
autant qu'il le réclament les

Fundação Cuidar o Futuro



besoins urgents. Quelques ordres 27
verront des fruits universels de leur
fécondité (tels les dominicaines ou
clarisses qui ont joué un rôle très
important dans tout le mouvement
pour la pauvreté des siècles XII - (17-)
d'autres auront porté par des besoins
plus limités ou immédiats. Mais l'his-
toire ne nous dit pas, ~~pas~~ dans
tel ou tel cas isolé, la fécondité
ignorée de toutes les mères de
famille de tous les temps,
la fécondité des femmes céliba-
taires vivant avec leurs familles
et nourrissant dans la foi des
groupes de jeunes, la fécondité
de beaucoup de femmes créant,
parmi leurs cercles familiaux,
un climat pour l'Évangile. Notre
siècle est, à cet égard, très éclairé.

Fundação Cuidar o Futuro



28
Là où il y a des besoins, nous voyons des femmes, maintenant émancipées et capables de se grouper entre elles pour une action d'ensemble, déployer une activité si diversifiée qu'elle est, de par sa seule existence, un témoignage de fécondité et de ce souci maternel pour le monde.

La fécondité suppose que la femme-mère vit pour l'autre et s'identifie à l'autre, tant avec lui. Elle suppose aussi l'universalité des intérêts et de l'attention et la stabilité de l'être. Cette universalité l'ont bien montré les religieuses qui dans toutes sortes de congrégations (quelques-unes exclusivement missionnaires, d'autres dévouant à leur travail spécifique



une dimension missionnaire) sont 29
parties pour tous les continents à
partir du XVIII^e siècle. (17 -)

Cette universalité se poursuit de
nos jours selon des formes que
les moyens modernes ont rendu
possibles et nécessaires. Je pense
à des femmes de l'équipe du
Graal au Japon (une japonaise,
une hollandaise, une belge) pour
qui le rôle **Crucial** est
avant tout celui d'un long
processus de gestation. C'est le caractè-
re matériel de l'Eglise qui
retentit en elles, les amenant
à comprendre existentiellement
ce qui signifie de porter l'autre
en soi, sans savoir où
liberté de l'autre l'amène



De même la missiologie con- 30
temporaire s'est rendu compte de
l'élément de stabilité que la
femme apporte avec elle à toute
vie d'Église embryonnaire. L'im-
portance attachée par les évêques
en pays de mission (55-)
à l'action des femmes, surtout
de ce qui relève de leur carac-
tère de mères, atteste cet élé-
ment de stabilité.

Fundação Cuidar o Futuro



Je veux de regarder l'Eglise ³¹
comme "mère des vivants", comme
celle qui nous procure le salut.
Ces moyens pour le salut ne
sont pas, cependant, donnés à
tous les fidèles. En fait, ils
sont à la charge apostolique,
c.à.d., ils relèvent de la
hiérarchie.

L'étude du sacerdoce d'après
la Révélation nous conduit
(49-) à voir comment dans
l'Écriture le sacerdoce se réfère
à tous les fidèles ou au Christ
et comme il s'est développé
dans les premiers siècles
un sacerdoce d'ordination.
D'après la Tradition (49- 190)



"il y a une institution pour le 32
service de l'Eglise, par voie de nomi-
nation; il y en a une, celle qui
concerne le service liturgique ou
eucharistique, par le moyen d'une
consécration réservée à l'évêque et
qu'on est autorisé à appeler sacra-
mentelle".

Tous les ministères à caractè-
re sacerdotal, exécutés par la
femme, relèvent de la première
catégorie. L'Eglise n'admet
pas le sacerdoce par ordination
pour la femme (Carson)
d'après l'ensemble de différen-
tes sortes de raisons. Je souligne
seulement les plus importan-
tes.



La Tradition chrétienne a unanimement interprété l'Écriture dans ce sens. Et ceci a certainement un poids dans toute prise de position catholique qui n'est pas à sous-estimer. Des points soulevés par l'interprétation de l'Écriture peuvent être groupés de la façon suivante, (je cite ici la systématisation du P. Refoule, (23, 74 sqs.))

1) L'élection des apôtres

Le choix du Christ ne porte que sur des hommes pour la charge apostolique (Luc 10, 1) quoiqu'il y ait eu avec eux les femmes qui fidèlement le suivirent. C'est vrai que



d'un point de vue historique 34
seulement on peut difficilement
s'imaginer si pour le Christ le
choix des femmes comme apôtres
aurait été une impossibilité
pratique à cause des mœurs en
Palestine. Mais l'attitude de
Jesus envers les femmes en vue
d'une charge apostolique ne saurait
se dissocier de son attitude à
l'égard des femmes pecheuses
ou des samaritaines. Là, le Christ
a brisé complètement les habitudes
de son temps. On pourra objecter
que ces attitudes concernaient
directement le salut des âmes
tandis que la prêtrise des femmes
n'implique rien de définitif dans
ce domaine. Mais cet argument

Fundação Cuidar o Futuro



peut être tourné contre soi-même. 35
Si ~~cela~~ la prêtrise des femmes n'a
rien à voir avec le salut (leur
propre ou celui d'autrui) ne se-
rons-nous portés par d'autres
perspectives à celle de l'histoire
du salut personnel et com-
munautaire quand nous consi-
derons cette question?

2) L'idée de représentation

D'ailleurs le fait concret prend
valeur de principe quand il est
envisagé dans les actes essentiels
du Christ émanant directement
de la célébration eucharistique.
Le sacerdoce implique pour
l'Eglise catholique ~~et~~ la présence
réelle du Christ dans le ministre
de l'autel, (56-1022) Il ne



C'est pas d'un simple symbole 36
mais de la présence réel du Christ.
"Voir" cette présence dans une femme
repugne naturellement à notre
connaissance du Christ historique,
le Fils de l'homme. Certains (9)
refusent de voir dans le Christ
l'homme masculin, ~~car sa nature~~
~~divine le fait~~ en argumentant
avec sa nature divine; mais
il nous semble impossible d'exi-
ter de femme au Christ homme
dans son humanité. Sa pré-
sence sacramentelle dans le
ministre exige, nous croyons,
dans notre situation actuelle,
un homme pour le rendre
"visible" à l'assemblée des
fidèles.



3) L'enseignement de St. Paul 37

Ces arguments, même s'ils aboutissaient à des conclusions définitives, sont surpassés par l'enseignement de l'Écriture elle-même, en particulier chez Paul. (I Cor. 11, 4-5 ; I Cor. 14, 34-35 ; I Tim. 2, 11-12)

L'exégèse de ces textes, qui a déjà abouti à des conclusions contradictoires, met en lumière ~~le~~ le besoin de repères solides dans une telle exégèse. Il distingue trois éléments essentiels qui sont, pour ainsi dire, préalables, à l'interprétation concrète de ces textes.

C'est d'abord ~~la possibilité~~ d'interprétation de l'Écriture elle-même qui est en jeu. Tout ce qui aidera à préciser de



tage les rapports de l'Écriture et 38
de la Tradition (nous croyons, p. ex.,
que certaines affirmations 57-969sgs.
devraient être plus nuancées)
sera une aide précieuse à notre
étude. Car, en effet, la Tradition
catholique a unanimement interpré-
té ces textes comme signifiant
l'exclusion des femmes de l'action
proprement sacerdotale (7-89).
De notre temps, c'est peut-être
significatif que ces versets ne
sont jamais cités par le Magistère
de l'Église (58). Une étude
est donc ouverte aux chercheurs.
Je suis convaincue que les ~~efforts~~ ^{schémas}
"De Revelatione" du Concile offrent
sans doute, des éléments très
enrichissants pour éclairer ces
versets difficiles.



Un autre élément est la 39
compréhension de la Bible dans
son contexte propre. En saisissant
dans la Bible son contenu
essentiel qui est celui de
message du salut, il faut,
néanmoins, voir comment ça
s'exprime dans la vie des
hommes la nouvelle situation
de la communauté de salut.
Leur façon de parler, leurs
habitudes, l'encadrement histo-
rique, en somme, sont des as-
pects qu'il faut connaître à
fond pour pouvoir distinguer
dans les mots de St. Paul
leur contenu exacte.



Un aspect particulier de 40
ce besoin de voir chaque texte
biblique dans son contexte his-
torique et idéologique concerne
la notion de Loi dans le mi-
lieu où vit Paul et ~~dans~~
lequel il parle. La portée des
commandements de Paul et
de ceux qu'il énonce comme
des commandements du Seigneur,
sera alors éclaircie.

Une recherche portant sur
les aspects que je viens d'énu-
mérer ne sera pas cause de
profondes conséquences pour
l'éclaircissement de tout ce
qui concerne le ministère des
femmes.



Les textes de Paul que je consi 41
dère et où il question des femmes
concernent tous l'assemblée liturgique.
Les différents problèmes soulevés sont
les suivants :

a) I Cor. 11, 4-5 montre que la femme
a un rôle officiel à l'assemblée li-
turgique, de même I Tim. 2, 9-15.
En quoi consiste exactement ce
rôle ?

b) A deux reprises Paul interdit la
femme de parler dans les assem-
blées - I Cor. 14, 34-35 ; I Tim 2, 11
Ce n'est pas seulement le bavar-
dage car Paul l'aurait interdit
de même aux hommes. Il a été
remarqué q l'expression em-
ployé (9-80 ; 7 ; 73) a un
sens quasi technique, relevant
du style sacré et indiquant le
caractère culturel, sacré, de la

prédication dont il est question. 42
Est-ce cela qui constitue l'embryon
de la liturgie de la parole et de
l'enseignement dans l'Eglise ?

c) Dans ce cas quelle est la portée
sur l'affirmation antérieure du com-
mandement donné par Paul au
nom du Seigneur en I Cor. 14, 37 ?

Il a été remarqué souvent qu'à dans
cette épître Paul met un spécial
soin à distinguer entre ses pro-
pres ~~et~~ ^{Fundação Cujadarlo Futuro} ~~et~~ ^{do} ~~Christ~~ ^{Christ}
comme commandements divins.

Si le mot ~~et~~ "commandement"
était au singulier semble indiquer
qu'il s'agit de la question des
femmes qui est envisagée par Paul
(comme certains le prétendent) ou
si, d'après le mélange des recom-
mandations pratiques faites par
Paul le commandement ~~et~~ ^{do} ~~Christ~~ ^{Christ}



à toute la partie de l'épître concer- 43
nant l'ordre dans l'assemblée, cela
ne change pas grand chose : le com-
mandement comprendrait toujours
les versets sur les femmes. Donc, nous
sommes face à une affirmation ayant
une portée absolue.

À mon avis, ce qu'il faudrait
cerner de plus près c'est ce contenu
exact de ce qui, dans l'usage des
communautés au temps de Paul,
est interdit aux femmes. — tout
cela transposé à notre temps,
c.à.d., voir quel est le contenu
correspondant à notre époque.

d), C'est clair, I Cor. 11, 5 &
I Tim. 2, 8-9, où les femmes
ont dans l'assemblée liturgique
le rôle de prier ou de prophétiser
à haute voix.



À part cet aspect presque 44
juridique, il faut voir que Paul
dans l'Épître aux Corinthiens
"s'efforce de justifier chacune de ses
prises de position en la situant
dans un ensemble doctrinal
beaucoup plus vaste, en en faisant
un corollaire d'un principe fonda-
mental". (23-84) Si nous regardons
à nouveau les versets sur la ~~ten~~
fait ~~Épître aux Corinthiens~~ à l'as-
semblée dans leur contexte, nous
voyons que Paul fonde le com-
mandement qu'il a reçu du
Seigneur sur l'ordre de la créa-
tion. Rapprochant ces versets des
enseignements de Paul en Ef. 5
sur le mariage, nous voyons
que cet ordre de la création



(XX)
① Comme le remarque le P. Congar 45
- 393) " toute une doctrine très profonde
est engagée là, liée à la révélation de
celle du corps communional ("mystique")
du Christ." Paul y applique une loi
générale, principale, de l'économie
divine " qui unit à un principe d'autorité
et de hiérarchie un principe d'aide
et de plénitude ; qui donne au Principe,
à la source, la joie, non seulement de com-
muniquer, mais de communier, de poser
un semblable à soi qui soit au vis à vis,
un aide ; avec lequel s'établissent un
dialogue, une coopération, donc un
partage et, finalement, une communion.
Tout vient du Principe, mais, dans l'éco-
nomie de grâce, tout n'est pas épuisé par
lui : il doit se plénifier par l'association
et l'apport d'une réalité, en quelque
sorte féminine, qu'il déterminera et
fécondera, mais ~~sur~~ en laquelle
par laquelle seulement il accomplira sa plénitude.



(4) akus) la diversité de fonctions qui 46
reviennent à l'homme et à la femme
dans l'assemblée liturgique.

② ~~En plus~~ En plus, Paul ^{se lie} ~~se lie~~ ^{par ce} ~~par ce~~ ^{ordre} ~~ordre
premier à l'ordre nouveau, mais y
fait intervenir explicitement le fait
du péché. (I Tim. 2, 14) L'expression
de "commission" qu'il emploie à
maintes reprises à l'égard des
femmes (I Cor. 14, 34 et I Tim 2, 11 dans
le contexte des assemblées liturgiques
aussi bien que Ef. 5, 32 et Col. 3, 18
dans le contexte de la relation conjugale)
est toute imprégnée du châtiement
dévolu à la femme lors de la
chûte (Gen. 3, 16) dans la relation
envers son mari. Paul a de la
peine à s'en contraindre pour un
jugement plus large sur la situa-
tion de la femme hors des ~~cadre~~
rapports du cadre familial.~~



Paul la dévoile en parlant 45
du mystère du Christ et de son
Eglise (Ef. 5, 32). Ceci équivaut
à dire que la répartition des
fonctions entre l'homme et la
femme est une ~~con~~ conséquence
de l'ordre de la création dans
l'intention première qui l'a
présidé - celle de "faire exprimer
par le rapport homme-femme
celui du Christ et de l'Eglise"

Fundação Cuidado Futuro
(XX) (X) (23-85)

③ D'autre part, toute l'Epître
aux Corinthiens essaie de ~~de~~
montrer que le Corps du Christ
est un corps organique où chaque
membre a sa fonction spécifique (59)
et où égalité foncière suppose et
exige cette diversité de fonctions.
Paul insiste ainsi d'une façon
un peu asacée (justifiée par les



Le contexte dans lequel Paul semble 47
se mouvoir, même quand il parle des
assemblées liturgiques, est le contexte con-
jugal. C'est ainsi d'ailleurs q la Tradi-
tion contemporaine le comprend, quand
Pie XII applique aux exigences de l'unité
du mariage ce que dit Paul en I Cor. 11, 11
(58-48) qui, pour lui, Paul, ont trait à l'as. lit. ...

Nous avons donc, considéré,
jusqu'ici, la portée de l'enseignement
de Paul, quand il appuie sa défense
aux femmes de son temps, sur l'assemblée
liturgique sur le commandement du
Seigneur. Comme je l'ai remarqué,
il faudrait traduire en des ter-
mes modernes ce que Paul réellement
a interdit, au nom du Seigneur, aux
femmes de son temps. Si nous nous
tenons à loi en vigueur, c.à d. au
droit ^{canon} nous voyons les prescriptions
suivantes concernant l'assemblée



liturgique : (28-55)

48

1) Les femmes ne peuvent pas célébrer, ^(can 968 § 1 interdit aux femmes de recevoir l'ordination) la tradition est unanime à cet égard. Le traité le plus ancien, celui d'Épiphane, démontre par l'AT et le NT que ~~que~~ ^{par le NT} aucune femme n'accomplit des actions proprement sacerdotales (7-89). La différence juridique entre l'homme et la femme dans l'Église catholique (c'est même cristallisée à ce point-là ~~(28-54)~~) la femme est obligatoirement laïque (28.54). ~~Pour quel~~ Il y en a pour qui le rôle et la mission de la femme dans l'Église seraient caractérisés par son impossibilité d'accéder au sacerdoce culturel (et, en outre, par sa participation au sacerdoce des fidèles) (1-63). Je crois que ce serait là une façon legaliste de



voir les choses. C'est en approfondissant 49
tant le rôle de la femme et la vie
intime de l'Eglise que nous pou-
vons arriver à préciser positivement
sa mission et pas en commençant
par définir une telle mission d'une
façon négative, par une exclusion.
Tout effort de recherche et de pensée
me semble devoir aboutir à une
contribution de la femme en tant
que telle à la vie de l'Eglise sans
passer et laissant à son rôle propre
les fonctions qui lui sont interdites.
Ces interdictions découleraient alors,
par simple voie logique, d'un deve-
loppement plus positif.



D'un côté, l'interdiction de parler, 50
de l'autre côté, l'humanité de la
Tradition appuyée sur l'absence totale de
femmes à la Cène en excluant la
femme de la célébration eucharistique,
justifie que de nos temps et la
liturgie eucharistique et la liturgie
de la parole excluent la femme
d'une participation ~~de~~ proprement
ministérielle. C'est vrai, d'ailleurs
que l'intelligence du sacrifice dans
un seul et unique acte de médiation
par lequel le Verbe incarné s'offre au
Père, imposait que à l'exclusion
d'une partie du sacrifice puisse na-
turellement l'exclusion car les deux
se tiennent. (Mediator Dei)

Un développement liturgique plus
total conduit même à l'interdiction
total à la femme de tout service
d'autel (can. 813).





Cependant l'interdiction aux hommes de parler dans les assemblées n'épuise pas, comme je l'ai dit, l'enseignement de St. Paul. D'un côté, il dit ~~comme un fait normal~~ fait des prescriptions aux femmes qui "prophétisent" comme s'il s'agissait d'un fait courant. (I Cor. 11, 5) (I Tim. 2, 8-9)

La prophétie est aux temps apostoliques un don charismatique d'une portée très grande, venant en deuxième place après les apôtres (I Cor. 12, 28). ~~Set de commentaires~~ Sur des Actes, dans la Bible de Jérusalem (v. Act. 11, 27, note e), le P. Dupont. O.S.B., dit que la mission principale des prophètes "a dû être d'expliquer, sous la lumière de l'Esprit, les oracles des Ecritures, en particulier des anciennes prophètes et ainsi de découvrir le mystère du plan divin". Ils sont donc, à just titre, associés aux apôtres comme fondateurs de l'Eglise (Ef. 2, 20; Ef. 3, 5)

En quoi ~~consistait~~ donc cette fonction 52
de prophétie dont participent les quatre
filles vierges de Philippe (Act. 21, 9) ?
Si les femmes sont défendues de parler
dans l'assemblée, comment va s'expri-
mer leur don prophétique ? Pour le
P. Daniélou (7-72, 73) ce rôle prophétique,
exécuté à l'intérieur de l'assemblée, consis-
te essentiellement dans la prière. Il s'exer-
ce au même plan q̄ celui de l'homme,
son statut est cependant très difficile
à définir (175). ~~En~~ Ce rôle prophé-
tique dont le contenu exact n'est
pas facile à déterminer aux temps
apostoliques apparaît explicitement
dans l'institution des diaconesses
qui exercent des fonctions cultuelles
~~de~~ Femineurs dans l'assemblée
rapport aux femmes. Et ~~apparaît~~
aussi chez les veuves. Étant ~~dans~~
générale des femmes, le prophétis-



me a, évidemment, été l'occasion d'abus, 53
d'où le souci de l'Eglise de lui donner
une forme institutionnelle qui lui marque
ses limites - c'est l'ordre des veuves
au II^e siècle qui va jouer ce rôle. Plus
tard, l'institution des vierges fera dis-
paraître l'institution des veuves et seront
plus celles-là q q du IV^e siècle au
XIX^e siècle garderont pour la plupart
le rôle prophétique ^(dévolu aux femmes) dans l'Eglise. ~~De~~
~~nos temps, en~~

Fundação Cuidar o Fugir

ce rôle prophétique dévolue à la
femme dans le cadre de l'assemblée
liturgique ? Voilà la question essentielle.
Voyons d'abord "l'interprétation de
l'Écriture". Ce n'est pas question de
faire l'homélie dans le Sacrifice
Eucharistique lui-même mais ce
peut être l'introduction au sacrifice,
par une explication d'ensemble.



Quand on voit, en Europe, les 54
masses qui remplissent les églises et
qui ont de la peine à comprendre ce
qui s'y passe, on ne peut pas s'em-
pêcher de désirer cette introduction
au sacrifice. Ce n'est pas suppléer
au rôle du prêtre, car lui, à ce
moment-là, est le ministre et son
rôle est de célébrer le sacrifice.

On essaie de venir à l'encontre de
ce besoin par la préparation de la
messe **Comité Cuidado Futuro** groupes.
Cette préparation a certainement son
rôle à jouer mais elle ne remplace
pas l'introduction in loco.

D'ailleurs, cette préparation on la
fait déjà en pays de mission ou
en région déchristianisée — je pense
notamment à certains pays
d'Afrique ou à la messe dominicale
dans les "favelas" du Brésil.



des femmes expliquent la Parole ⁵⁵
de Dieu, en préparant les chants et
l'intelligence des lectures elles-mêmes.

À une époque où l'Eglise a, de
plus en plus, un souci pastorale,
où elle s'est dépourvue de toute préoc-
cupation de pouvoir temporel (le
fameux slogan de la fin de l'ère
constantinienne) pour ne s'attacher
qu'à la transmission du Message
chrétien, on est peut-être au mo-
ment exact pour reconnaître dans
une telle tâche un service immense
et pour se débarrasser de tous préjugés
qui puissent empêcher sa réalisation
concrète. Entendons-nous - ceci
n'équivaut pas, à mon avis, à créer
une institution à cet effet. D'ailleurs,
c'est ici valable aussi le caractère
-institutionnel q. l'on dénonce tout
ou partie excé par des femmes.



Ce n'est pas étonnant, la femme étant 56
plutôt portée vers le développement oratoire
des réalités spirituelles, en se pliant aux
mille et une exigences de la vie.

Le P. Daniélou souligne q̄ ce rôle
prophétique dans l'assemblée s'exprime
surtout dans la prière officielle. Après
le IV.^e siècle, ce rôle s'est surtout exercé
à l'intérieur des monastères féminins
où les religieuses, surtout les moniales,
sont députées pour le chant de l'Office,
exécutant ainsi une fonction officielle dans
la prière de l'Eglise.

La Tradition admet parfaitement
la fonction de chantre pour les femmes
aujourd'hui. D'ailleurs, le droit canon
qui ~~donne~~ affirme cette fonction sous
une forme plutôt restrictive (can 1264 § 1)
renvoie aux lois liturgiques relatives
à la musique sacrée. Ici, un dé-
veloppement s'est produit dans les



50 dernières années - la Constitution 57
Apostolique *Sponsa Christi* (1950*),
affirme explicitement q l'Eglise assigne
aux moniales la fonction de la prière
publique, soit au chœur (can. 610, §1),
soit en privé (can. 610, §3)*. D'où
la conclusion: la condition de femme
n'exclut pas de la prière officielle d'une
façon absolue. La situation ici n'est pas
à comparer avec celle de la prohibition
de la célébration eucharistique si c'est
de fait d'être femme qui exclut
du ministère. Des développements
sont ici possibles et ils existent en fait.
Tandis q depuis le début du XIV^e siècle,
les femmes n'ont aucun droit dans
le ministère sacré (28-58), nous voyons
aujourd'hui une situation tout à
fait différente. Dans des rencontres
officielles et même en présence des
membres de la hiérarchie, les femmes
prient au nom de l'assemblée. Ailleurs,



elles dirigent la prière. Elles sont ⁵⁸
chantres dans la célébration de l'office
en des groupes de laïques. D'ailleurs,
la façon dont s'est répandue la récitation
de l'office amène à élargir cette notion
de participation à la prière officielle
de l'Eglise. D'un côté, on insiste sur
la valeur de l'office et de sa récitation
même pour des religieuses qui ne sont
pas moniales. De l'autre côté, on voit
partout un essai de découverte de
prières communautaires insérées dans
la vie et exprimant le désir, parmi
tous les chrétiens, de faire monter aux
Cieux une prière qui soit en une
seule louange du Seigneur et
un effort de sanctification du monde
(Montons à Jérusalem, ...)

Une prière de plus en plus répandue
parmi les chrétiens, de plus en plus
enracinée dans la Bible et nourrie
par elle, ne peut sans des changements



essentiels ou une mentalité toute juridique de la participation à la prière de l'Eglise. La notion elle-même de "prière officielle" a à être envisagée et du côté de l'Eglise moyen de grâce et du côté de l'Eglise communion de vie. Cet élargissement n'est pas sans conséquences pour la femme.

La façon même dont on commence à envisager la prière familiale, avec son lieu de culte, sa solennité foncière, sa participation ouverte à tous les membres de la famille et en constituant par là un véritable moyen de catéchèse vivante pour les enfants, ouvre aussi à la femme des nouvelles responsabilités plus largement reconnues. Le temps d'une petite prière où la femme ne faisait rien d'autre q̄ d'apprendre aux enfants le Pater et l'Ave Maria est révolu. Il s'agit, maintenant de quelque chose d'autre.



En outre, tout le nouveau liturgie 60
ouvre aussi de nouvelles perspectives. Le
rythme du jour, de la semaine, de l'année,
envisagé selon le développement des grands
mystères du Christ et de Sa présence
parmi nous donne à la vie de prière
une ampleur dont on n'est pas toujours
conscient. Vivre au rythme de l'Eglise
c'est participer à la célébration des
Mystères, c'est faire de chaque célébra-
tion du Mystère Pascal le centre de
tout. Mais c'est aussi préparer ces
points hauts du jour, de la semaine,
de l'année; c'est aussi les rayonner
dans tout le quotidien, c'est les
faire vivre dans les tous les aspects et
activités de la vie humaine, c'est leur
donner permanence et continuité
dans la vie des hommes. (Living with the
candle)
La femme, par sa façon d'être
justement dans l'Eglise a fait de
permanence () . Sa vie est

Fundação Cuidar o Futuro



un appel au rythme, à la continuité. 61
Si nous avançons dans cette intelligence
de la liturgie à l'œuvre dans la vie,
nous sommes à même de ~~de~~ voir
la femme remplissant une fonction
d'importance primordiale dans la
vie de l'Eglise.

Ceci me semble, d'ailleurs, beaucoup
plus positif que de vouloir rétablir,
par un certain souci d'"archéologisme",
les situations de l'Eglise ancienne.

Ces situations Fundação Cuidar o Futuro le peuvent certainement
nous éclairer dans leurs lignes ma-
jresses exprimant la pensée des apôtres
mais elles ne peuvent nullement
être érigées en modèle fixé
ce devrait de restaurer.

Dans une analyse personnelle
le P. Daniélou a montré que, par
les lettres de St. Paul, nous
connaissons pour ainsi dire trois



formes du ministère des femmes 62
dans l'Église ancienne : une forme
laïque, une forme cléricale, une forme
religieuse.

Le rôle prophétique, surtout dans
sa forme de prière officielle, revien-
drait à la forme cléricale du mi-
nistère des femmes, les diaconesses.
En effet, les diaconesses constituent,
dans l'Église, un véritable ordre
mineur qui les range du côté cléri-
cale. Cependant, comme
chez les diacres, c'est plutôt le
caractère de service qui emporte
- elles apportent à l'évêque une
assistance en ce qui concerne les
femmes, notamment, le baptême
des femmes, la distribution de la
communión aux femmes et
enfants en absence du père,
la visite aux femmes malades
comporterait éventuellement l'extrême-



- Ounction (7-94). En analysant les 63 fonctions assumées par les femmes dans l'Eglise ancienne, le P. Daniélou estime qu'il y aurait eu un dédoublement féminin de tous les ordres masculins mineurs, orientés vers le ministère des femmes.

Les diaconesses qui se développent beaucoup en Orient, disparaissent en Occident vers la fin du IV siècle.

Parallèlement aux diaconesses, on rencontre les veuves (Tit. 2, 3-4) (I Tim 5, 9-16). Il y en a qui sont seule/ des pensionnaires de l'Eglise (?), il y en a qui, en même temps, prêtent un réel service et il y en a qui constituent une véritable catégorie, un ordre de veuves. Dans l'Eglise ancienne, elles deviennent un ordre ecclésiastique, dépassant son sens ordinaire, comme on le voit dans la célèbre expression de Ignace Ant "les



vierges affilées veuves".

64

Leur rôle essentiel est celui d'enseignement auprès des femmes. Elles continuent le rôle prophétique des femmes dans les com. apostoliques. Elles ont un rôle de "oblation", priant pour ceux qui sont dans l'épreuve ce qui leur exige (I Tim. 5, 9-10) une vie ascétique sérieuse et une vie de prière éprouvée.

Vers la ^{fin du} III siècle, les abus du prophétisme féminin sont grands et l'Eglise essaie d'institutionnaliser le ministère des femmes, en l'absorbant dans l'ordre des veuves, avec des règles et constitutions bien définies. Il disparaît vers la fin du IV siècle avec l'essor du monachisme féminin dans lequel d'autres éléments ~~interviennent~~ interviennent.



L'ordre des veuves, contenant en 65
embryon ce qui est le propre de la vie
religieuse, semble avoir été intégré,
à partir du II^e siècle, à la hiérarchie.

Ce sont les abbesses des monastères
~~de~~ féminins qui hériteront des préro-
gatives des diaconesses et des veuves.
Parallèlement, et dû au grand courant
d'anti-féminisme qui caractérise le
mouvement monastique masculin,
toutes les autres femmes se voient dé-
pourvues des fonctions qu'elles exer-
çaient aux temps apostoliques.

L'histoire de la vie religieuse femi-
nine est, paradoxalement, parsemée
de tentatives de revitalisation de cet
~~aspect~~ aspect de ~~l'aspect~~ l'aposto-
lat qui apparaît aux temps apo-
stoliques comme fondamentalement
laïque.

En effet, nous voyons



temps apostoliques, une participation ⁶⁶
très intense des femmes à l'évangé-
lisation. Sous la plume de Paul, ces
femmes acquièrent la même importance
qu'les hommes, ses collaborateurs.

(Rom. 16, 1-13; Fil. 4, 2-3) Elles sont appelées
parfois d'une façon identique à ce que
Paul applique aux hommes qui participent
à l'évangélisation, collaborateurs...
D'elles dit Paul qu'elles se sont données
beaucoup de travail dans le Seigneur
(7-71).

Fundação Cuidar o Futuro

Ce rôle d'intense collaboration des
femmes aux communautés missionnaires
naissantes a son parallèle, dans les
communautés déjà établies, avec
des veuves.

Cet élan missionnaire chez les
femmes est une donnée constante de leur participa-
tion à la vie de l'Eglise. Nous avons au
Nouvel Âge l'influence des femmes dans



la conversion des peuples païens et, 67
dans l'époque moderne, surtout au XVIII^e
et XIX^e siècles, l'essor des congrégations
féminines missionnaires.

De nos jours, la participation des
femmes à l'effort missionnaire de l'Église
a revêtu une importance inattendue.
La promotion de la femme, son éduca-
tion, ont permis que les femmes
mettent au service de l'Église missionnaire
leurs dons et capacités dans l'exercice
de tâches variées dans la cité des
hommes. Cet effort missionnaire se réali-
sant dans la presque totalité des cas
en des pays en voie de développement
le service des femmes s'exprime
par des activités qui sont l'expression
concrète d'une charité agissante -
activité médicale et sanitaire, progra-
mes sociaux de développement com-
munautaire, activités éducatrices



Fundação Guider o Futuro

des jeunes et des adultes. Dans d'au-⁶⁸
tres pays où l'Eglise est encore à un stade
missionnaire mais où il y a un niveau de
vie élevée, l'apport des femmes sera plutôt
dans le domaine de la culture et des
activités qui en découlent, en essayant
d'exprimer par les créations de l'esprit
~~la~~ l'aptitude foncière à la Rédemption
qui existe dans le monde.

Dans tout cet effort missionnaire,
les femmes du XX.^e siècle sont liées à
la tradition des femmes des communautés
apostoliques. Avant tout autre tâche,
elles ont une fonction d'instruction
religieuse qui s'accomplit en dehors
de l'enseignement officiel de l'Eglise.
Elles participent au Kerigma, c.à.d.,
à l'annonce de l'Evangile en milieu
païen. Cette annonce est peut-être
une des tâches les plus actuelles



Fundação Cuidar o Futuro

qui puissent revenir aux femmes à 69
notre époque. En prenant conscience
de la situation de l'Eglise en diaspora
et en considérant ~~cette~~ cette situation
comme une condition inhérente à l'his-
toire du salut, ce rôle acquiert une
importante importance. Car le Kérigme
sera le 'impératif fait à tout chrétien,
sera leur souci le plus profond.
Cette annonce de la Bonne Nouvelle,
la femme a des conditions inouïes
pour le réaliser. Je dirai même que
la responsabilité de cette annonce
lui revient pour une bonne part.
La femme qui est fidèle à son
chausseau fémininement est toujours
en train d'enseigner la vie - le
Kérigme est la façon d'être au
milieu d'un monde qui
lors du Christ.



L'Instruction religieuse se diversifie ⁷⁰
encore, comme aux temps apostoliques,
dans des tâches concrètes relevant la prépa-
ration au baptême, le catéchuménat — qui,
d'ailleurs, sont le prolongement du kérygme.
L'enseignement dans des communautés
féminines a de nos temps ~~l'expression~~
l'expression de l'enseignement des jeunes
filles aussi bien que l'Instruction religieuse
et des groupements de femmes. On ne
peut se figurer, faute d'éléments statistiques
adéquats, l'importance de cet en-
seignement dans des groupements fé-
minins. Cet aspect inclut la direction
spirituelle qui, ~~de plus en plus~~, en dépit
des difficultés rencontrées chez les femmes
(manque d'objectivité, engagement personnel
dans les problèmes de l'autre,) a certine-
ment des avantages à être exercée
par les femmes auprès d'autres femmes.



Distinguer dans ces textes ce qui 71
revient aux pouvoirs de l'Eglise ce n'est
pas facile.

Nous pouvons peut-être dire que
la femme est catégoriquement exclue du
sacerdoce, pour l'accomplissement
du sacrifice eucharistique.

Par contre, elle a une
part (d'ailleurs très nuancée)
aux pouvoirs prophétique et de
magist~~re~~ gouvernement.

En enseignement comportant 3
degrés, le degré pastoral, le degré
doctoral et le degré d'exhortation,
la femme est exclue du premier
comme pouvoir, tandis que ~~celui~~
d'exhortation, qui tout en privé, lui
est reconnu. Le degré doctoral,
nié par St. Thomas aux femmes,
dépend seulement de facteurs
psychologiques. En fait, de nos temps



c'est la Hiéradie elle-même qui 72
encourage la participation de la femme
à ce type d'enseignement. La création
de l'Institut Regina Mundi à Rome a
été conçue dans cette perspective. En
autre, des femmes prennent des degrés
de théologie, surtout en vue de l'enseli-
gnement religieux (Revue). Dans des
mouvements d'apostolat laïc se poursuit
un travail de formation théologique
qui rencontre chez les femmes un
terrain extrêmement réceptif et prêt
à en trouver les conséquences pratiques
et quotidiennes.

Pour ce qui concerne le pouvoir
souverainement, ~~entre la fameuse ques-
tion des conjugations féminines~~
le cas le plus frappant de tous les
siècles est celui des communautés
religieuses où la supérieure, par les
prérogatives dont elle jouit, a une



véritable "participation à la jurisdic- 73
tion ecclésiastique". Même si de nos
temps, le gouvernement intérieur se
trouve assez changé de ce qu'il était au
Moyen-Âge, les Supérieures continuent
à avoir un rôle très important dans
la façon dont l'Eglise est constituée
en moyen de salut. C'est pourquoi
"rien ne s'oppose à ce qu'elles qui sont
chargées par l'Eglise d'aider leurs
sujets à tendre à la perfection et
d'exercer en son nom les œuvres de
miséricorde ne reçoivent d'elle tous
les pouvoirs nécessaires". (28-63)

Le changement des structures
juridiques concernant les fidèles surve-
nu dans les 40 dernières années
permet d'élargir l'affirmation
précédente à d'autres groupes
l'apostolat laïc, au moins dans
des formes liées directement



est vraiment Église \bar{q} dans la 74
mesure où il est soucieux de vie spi-
rituelle — "plus encore \bar{q} des problèmes
d'organisation interne ou ceux de
l'action au milieu, la vie spiri-
tuelle constitue le cœur même de l'aposto-
lat chrétien, et ceci d'une manière
d'autant plus urgente \bar{q} l'orientation
du monde moderne, et son appel
toujours plus avide aux ressources pro-
fondeuses de la lecture, semblent
s'opposer diamétralement à la pratiq^e
sérieuse de la prière et de l'union à Dieu."

(58-250)

Ce phénomène nouveau, l'apostolat
laïc, pose donc des situations d'enca-
drement et d'orientation dans la vie
spirituelle autant \bar{q} de véritable gou-
vernement. Et le raisonnement fit
pour les communautés religieuses
féminines ne trouverait pas de raison
pour ne pas être appliqué ici.



doute, nous sommes là face à la 75
généralité des cas où les femmes se trou-
vent engagées, mais c'est une domaine
où des solutions arrêtées n'ont pas
encore été trouvées.

N'oublions pas q pour ce qui con-
cerne le pouvoir sacerdotal lié aux
ordres mineurs, on ne saurait y
trouver aucune raison d'exclusion
pour les femmes. Si, aux temps
apostoliques, tous les ordres mineurs
masculins avaient leur doublement
féminin. (7-) il n'y a pas de
raison de principe qui s'y oppose.

Mais ce qui est le plus important,
croyons-nous, dans la considération
de l'Eglise comme institution, c'est
la sauvegarde de son caractère unive-
rsel dans l'exécution juridique de ses
pouvoirs. ~~La~~ C'est la distinction
faite par le P. Cajan entre l'Eglise



comme chair et l'Eglise comme trame. 76
Il applique ce concept de trame à tous les
fidèles, mais j'y vois une ~~mission~~ mission
spécifique pour les femmes, elles-mêmes,
trame de l'histoire par leur maternité
à l'égard des personnes et du monde.

Evidemment ce concept ~~est~~ même
peut être appliqué à l'Eglise communion.
La participation de la femme à l'Eglise
communion de vie est marquée de
son caractère permanent et très spéci-
fiquement de sa situation existentielle.

C'est dans l'Eglise communion que
le rôle de l'homme et de la femme
deviennent plus clairs. Il y a dans
l'Eglise, communion des saints, un
caractère masculin et un caractère
féminin. Par le caractère mascu-
lin (Ef. 4, 13 - "nous devons
parvenir tous ensemble (...) à
et homme parfait, dans la force



de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ^u) 77
l'Eglise forme le Christ total, (homme
nouveau q̄ tous les chrétiens doivent
revêtir (E. 2, 15). C'est cela d'ailleurs
que comprend la liturgie, où s'éclai-
re le mystère de la communion
des saints, en attribuant aux hommes
les titres de sainteté qui reviennent
au caractère marcelin de l'Eglise.

Par contre, l'Eglise est aussi
la femme (II Cor. 11, 2 — "je vous ai
francé à un époux unique, comme une
vierge pure"). (Mt. 21, 9) "l'Epouse de
l'Agneau" Et quoique les deux as-
pects soient présents dans la réalité
de l'Eglise, les Pères se sont plu à
développer son caractère d'épouse davan-
tage. La femme, par sa situation
dans le monde et la société
hommes, est l'épouse ou la vierge



78

D'ailleurs, dans l'Eglise, les deux situations s'identifient - l'Eglise est en même temps Epouse du Christ et vierge pure, condition même pour être épouse du Christ.

C'est dans cette qualité - d'épouse ou de vierge - que la femme participe dans l'Eglise - épouse du Christ, son Corps et son Temple.

La mission dans l'Eglise communion, son ministère propre, ce par quoi les fidèles font l'Eglise, devra s'exprimer dans une de ces deux situations, celles qui ontologiquement "divident" l'humanité.

Comme tous les fidèles, en participant à l'Eglise communion de vie, la femme revêt les trois formes de vie propres à la condition chrétienne : prophète, sacrificateur, royale.



La femme-épouse (dont le châssis 79
permanente est la maternité, ne l'oublions
pas) revêt ces formes de vie chrétienne
dans sa situation particulière.

La dignité sacerdotale qui consiste
essentiellement dans une vie "priante
charitable,"

deviendra pour elle cette force dans le
quotidien dont nous parle si éloquemment
l'Écriture. Et on ne s'étonnera pas
ce soit cet éloge que l'Église utilise dans
la liturgie pour les épouses mariées.

La mission sacerdotale de la femme
mariée a sans doute été stimulée par
l'essor des groupes de spiritualité
~~familiale~~ ^{conjugale} et des mouvements fami-
liaux qui ont développé toute une
conception pratique du mariage, en
faisant vraiment l'homme et la
femme les ministres du sacrement.



qui les a unit pas seulement au 80
moment de leur don total près de l'autel
mais qui continue à être agissant dans
leur vie quotidienne.

Le rôle d'enseignement qui revient
à la femme mariée est une des piliers
de la communauté des saints. Je l'entends
de toute l'atmosphère familiale, de la
présence de l'Esprit dans la vie quoti-
dienne, de cet enracinement dans
la célébration des Mystères où sa
puissance et sagesse font don prophé-
tique. Mais je l'entends aussi d'une
fécondité familiale entendue dans
un sens plus large (*P.R. Journal, n° 1183) -
aux différents cercles auxquels sa famille
appartient la femme mariée est le pôle
d'un enseignement, d'un rappel des
valeurs fondamentales par où
devient plus vécu.

Le rôle de régence qui lui ~~est~~ revient
la Tradition c'est toujours plus à le



présenter plutôt comme une royauté 81
d'amour & de pouvoir. A une époque où
la carence affective est la racine de la
plupart des troubles sociaux, on ne
saurait estimer assez cette régence par
l'amour dont la femme mariée se
doit d'être, dans la société des hommes,
une des réalisations les plus parfaites.

Il reste entièrement à définir
comment la femme mariée exerce cette
~~pour~~ forme de régence à l'égard
de communautés autres que sa famille.
Ceci implique des questions très
nuancées dont la relation famille-
travail professionnel n'est pas la
moindre. Sociologiquement, on n'est
pas à même de voir nettement
comment s'exerce la présence de la
femme dans les différentes com-
munautés.



La femme vierge dont l'étofe litu 82
sique est fait toujours sous la forme
des noces avec le Christ, est l'annonce,
~~parmi~~ dans l'Eglise communion, de
la communion finale où le Christ
sera "pléniifié" en tous. Elle réalise
dans sa vie personnelle et de façon
exclusive ce q toute âme et l'Eglise
tout entière sont appelées à réaliser
comme finalité. Elle prend déjà
comme voie de sa vie ce qui pour
toute l'Eglise sera l'aboutissement
eschatologique.

Sa vie elle-même est un témoi-
gnage prophétique irremplaçable
dans la vie de l'Eglise, car c'est
elle qui exprime bien q "la fure
de ce monde passe", tandis q
les dires de Dieu sont pour l'éter-
nité. Le rôle qui revenait aux
veuves des temps apostoliques de



"Vaguer à la prière" leur est spécialement dévolue. 83

L'offrande de leur vie est la plus totale du sacrifice qui est appliquée dans le rôle sacerdotal. Mais ce sacrifice sera fécond parce qu'il est rédempteur - et il sera en des fruits de maternité. Ce n'est pas une offrande quelconque ni un sacrifice quelconque - c'est une maternité sans limites. "C'est pour se consacrer entièrement à l'enfantement de la nouvelle création, où l'ancienne doit être lavée, et les âmes vaines renonceront à prolonger et à étendre celle-ci. Dans le dévouement total d'elles-mêmes à l'œuvre de cette nouvelle naissance d'une humanité régénérée dans le Christ, elles feront de leur virginité

non un refus d'autres, mais un acte 84
de suprême amour." (36-145)

Par le don total au Christ, s'achève
vra, dans sa signification la plus
profonde, la dignité royale sur
le monde. La pauvreté foncière et
l'obéissance portée à ces limites
aident à témoigner l'appartenance
total au Christ et le renoncement
volontaire à tout le créé. Par là
se trouve réaffirmé le pouvoir de
Christ sur toutes choses "tout est
à vous, mais vous êtes au Christ
et le Christ à Dieu".



La brève esquisse précédente sous 85
amène à un certain nombre de conclusions.

Nous remarquerons d'abord la fluidité
du Ministère des femmes, son caractère
pour ainsi dire anti-institutionnel.
Différents facteurs y entrent, en tête
la mobilité elle-même de l'être féminin.
Mais, à notre avis, le facteur essentiel est
l'enchevêtrement qui s'est produit à
tout moment de l'histoire entre le mi-
nistère de la femme considéré en soi, au
sein de l'Eglise et le statut social de
la femme. L'histoire des Ursulines ou
des Visitandines est, comme nous l'avons
déjà remarqué, très éclaircissant à
cet égard. Seule l'époque où le statut
social de la sociale ne sera pas objet de
préjugés ~~non~~ permettra de dessiner
avec plus de netteté le ministère de la
femme dans l'Eglise.



Cette fluidité est aussi le résultat 86
d'un effort qui est, pour ainsi dire, épar-
pillé, qui n'a pas un caractère col-
lectif. Les œuvres de famille sont, d'iv
aux circonstances sociales, liées à leurs
familles et non entre elles. On envisage
mal une activité des femmes dans la
cité. On ne s'étonne donc, pas, si seules
les congrégations religieuses semblent
présenter des ministères féminins
— elles sont, en fait, les seuls
rassemblements de femmes qui peu-
vent être sociologiquement étudiés.

Ce n'est qu'à notre époque que le
monde féminin s'associe, même au
plan de la vie sociale et ce mouve-
ment de rassemblement des femmes
ne va pas sans avoir sa contre-partie
aussi dans l'Eglise. La preuve, cepen-
dant, que la femme cherche encore à
se définir elle-même c'est que toutes les
rencontres envisagées concernent son propre
rôle.



Une autre remarque concerne le 87
caractère dialectique de l'histoire. Nous
avons d'un côté le dessein salvifique
de Dieu sur le monde, le dessein
permanet dont Il a marqué toute
femme, le tout donné de la mission
dévolue à la femme et de l'autre côté,
nous avons que cette même rédem-
ption est, en même temps le résultat
"d'une expérience douloureuse et
vivifiante de la liberté humaine"
en recréant donc un caractère
~~éminemment~~ immanent. D'un côté,
nous avons ce qui est objet et ins-
trument de salut et de l'autre
côté, nous avons, dans les mêmes
êtres, ce qui est nature déclinée
par le péché et ne peut être
libérée que par la Croix.

Cette dialectique entre le peché et le



et la Croix qui est le propre de 88
toute la 'histoire du salut n'est
pas sans répercussions sur ~~la~~
l'intervention de la femme dans
l'histoire sainte. La femme,
soit individuelle/ soit collective/
est, malgré la faiblesse de son
ministère, une nature dédoublée qui
a besoin d'être sauvée. Son
ministère reflétera toujours cette
immanence forcée. Nous trouvons
q, faibles pour l'homme - mascu-
lin, c'est le monde du travail
qui reflète le plus adéquatement
cette immanence, pour la femme
c'est sa maternité qui en est
atteinte.

~~Le développement~~ De même
q pour le monde du travail,
l'harmonie ne sera trouvée q



quand l'œuvre des hommes aura 89
rejoint le pouvoir créateur de Dieu,
et ce y soumettra, dans la pleine
reconnaissance de son rôle média-
teur par le travail, de même,
pour la femme, l'harmonie doit
être trouvée entre le dessein de
Dieu et le choix délibéré de la
femme du charisme qui est pour
elle condition d'épanouissement
personnel et de service communica-
taire.

Fundação Cuidar o Futuro

